

1430 Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsoletea*)

CORINE : 15.72

EUNIS : F6.82

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

Description :

Les fourrés des *Pegano harmalae* – *Salsoletea vermiculatae* Braun-Blanq. & O. Bolòs 1958 sont des fourrés constitués majoritairement de chaméphytes et de nanophanérophytes. Ils se développent sur des sols minéraux, souvent salés et sont caractéristiques des climats secs. En Europe, on les rencontre essentiellement en région méditerranéenne, en Italie et dans la péninsule ibérique.

Les communautés végétales françaises de la classe sont peu connues et l'intégration des groupements atlantiques à *Lavatera arborea* fait débat (travaux PVF2 en cours). Il existe en effet sur le littoral atlantique des communautés nitrophiles à *Lavatera arborea*, souvent accompagné de *Beta vulgaris* subsp. *maritima*. Il s'agit de communautés secondaires liées à la présence de colonies d'oiseaux marins. Sous l'effet de l'eutrophisation (guano des oiseaux), les pelouses littorales originelles peuvent ainsi évoluer vers des groupements nitrophiles souvent dominés par *Lavatera arborea* (Bioret et al., 1988).



Fourré halo-nitrophile à Lavatère, archipel d'Houat – Hoëdic (©E. Glemarec, CBNB)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Fourrés (matorrals) halo-nitrophiles relevant des *Pegano-Salsoletea*, typiques des sols secs sous climats arides et comprenant parfois des broussailles denses et assez élevées.

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

2 habitats élémentaires, dont 1 présent en Bretagne.

- 1430-2 Végétations halo-nitrophiles des colonies d'oiseaux marins, méditerranéennes et thermo-atlantiques

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Dans les cahiers d'habitats français, les groupements végétaux secondaires à *Lavatera arborea* sont intégrés à l'habitat d'intérêt communautaire 1430 « Fourrés halo-nitrophiles ».

Cette interprétation ne semble pas en cohérence avec la définition du manuel d'interprétation de l'Union européenne et reste sujet à discussion d'un point de vue phytosociologique (intégration des végétations atlantiques à *Lavatera arborea* aux *Pegano harmalae* – *Salsoletea vermiculatae* ? présence de la classe en France ?). La présence de l'habitat d'intérêt européen 1430 « Fourrés halo-nitrophiles » en France et plus particulièrement sur le littoral atlantique français est ainsi mis en cause. Lors du dernier rapportage européen (MNHN 2013), l'habitat a été considéré « non évaluable » pour la région biogéographique atlantique.

Les échanges au sein du groupe de travail sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire animé par le MNHN proposent la conclusion suivante :

« Les végétations des *Pegano-Salsoletea* et l'habitat UE 1430 sont absents en France continentale. Ils sont par contre considérés présents en Corse, au niveau de Bonifacio, au travers du *Cinerario maritimae-Artemisietum arborescentis* Gehu et al. 1988 et du *Cinerario maritimae – Suaedetum verae* Géhu & Biondi ex B. Foucault 2015 (*Artemision arborescentis* Géhu & Biondi 1994). Cette position est cohérente avec celle de l'Italie. »

Cette conclusion est en attente de validation, tout comme la présentation de la classe des *Pegano harmalae* – *Salsoletea vermiculatae* Braun-Blanq. & O. Bolòs 1958 dans le Prodrôme des végétations de France.

Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

PEGANO HARMALAE – SALSOLETEA VERMICULATAE Braun-Blanquet & O. Bolòs 1958

Salsolo vermiculatae – Peganetalia harmalae Braun-Blanquet & O. Bolòs 1958

? *Salsolo vermiculatae - Artemision arborescentis* Géhu & Biondi 1994

associations à définir

Confusions possibles :

Même si les conclusions du groupe de travail animé par le MNHN sont encore en attente de validation, l'habitat d'intérêt communautaire 1430 « Fourrés halo-nitrophiles » semble absent de Bretagne.

Les groupements à *Lavatera arborea* présents sur le littoral breton correspondent à des communautés de substitution de pelouses littorales, se rapprochant le plus souvent de l'habitat d'intérêt communautaire 1230 « Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques ». Ils peuvent ainsi constituer des faciès de dégradation de cet habitat.

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Plusieurs cartographies de sites Natura 2000 mentionnent la présence de l'habitat, en cohérence avec l'interprétation des cahiers d'habitats français de 2004 (BENSETTITI et al, 2004).

Cette interprétation est mise en cause par les récents travaux du MNHN ; les cartographies des sites Natura 2000 concernés devront ainsi être corrigées.

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

Les communautés à *Lavatera arborea* s'observent le mieux en période estivale.

Proposition pour le traitement de ces communautés dans le cadre des cartographies Natura 2000 :

- Identification des communautés en tant que « groupement à *Lavatera arborea* » à rattachement synsystématique incertain.
- Rattachement aux codes européens correspondant aux végétations des falaises atlantiques (ou cordons de galets selon les situations), en considérant leur état de conservation comme « mauvais ».

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **13 ZSC**

Région atlantique française : **5 ZSC**

Bretagne : **8 ZSC** – selon la nouvelle interprétation proposée, les végétations à *Lavatera arborea* du littoral breton ne releveraient pas de l'habitat d'intérêt communautaire.

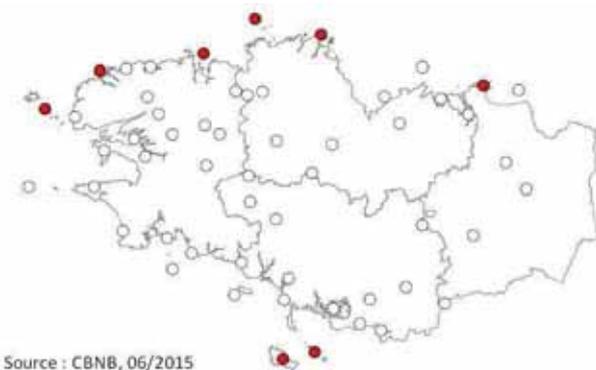


Habitat UE 1430 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 1430 « Fourrés halonitrophiles » est particulièrement bien représenté :

Habitat à priori absent de Bretagne (voir ci-dessus, changement de l'interprétation de l'habitat).

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300032	Belle Ile en mer	10,23
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	1,62
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	0,44
FR5300015	Baie de Morlaix	0,39
FR5300010	Tregor Goëlo	0,35
FR5300017	Abers - Côtes des légendes	0,34
FR5300018	Ouessant-Molène	0,31
FR5300052	Côte de Cancale à Paramé	0,11

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
1430	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu

Etat à favoriser :

Sans objet pour l'habitat d'intérêt communautaire 1430, *a priori* absent de Bretagne.

Pour les communautés à *Lavatera arborea* en tant que végétation de substitution à d'autres communautés relevant d'habitats d'intérêt communautaire :

Ce type de végétation s'observe généralement dans des sites à forte densité d'oiseaux et jouant un rôle important pour la conservation de l'avifaune. Les enjeux liés à la flore et à la végétation n'y sont généralement que secondaires et une restauration de pelouses littorales en bon état de conservation non envisageable (sauf enjeux floristiques exceptionnels comme dans l'archipel des Glénan qui peuvent justifier des mesures visant à empêcher l'installation de colonies de goélands).